

CONSTITUER UN DOSSIER DE DÉCLARATION PRÉALABLE DE CONSTRUCTION

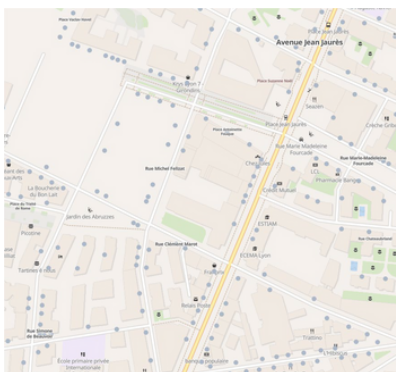
Abri de jardin, pergola, carport, ...

Vous devez déposer un dossier de déclaration préalable de construction lorsque vous envisagez la création d'une annexe sur votre propriété (article R 421-17 du Code de l'urbanisme).

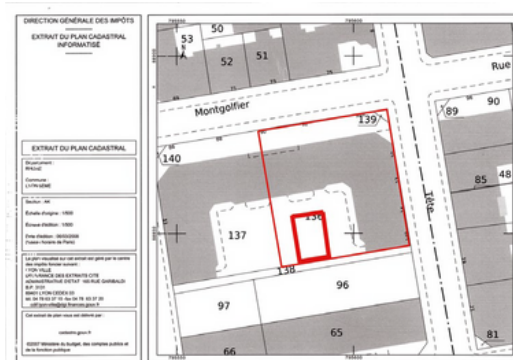
Pièces à fournir :

- **Formulaire CERFA N°16702*01** rempli et signé, téléchargeable sur www.service-public.fr
- **DPC 1 : Plan de situation** disponible sur <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>
 - > Indiquer échelle, orientation et noms des rues (si possible plan au 1/2000^e)
- **DPC 2 : Plan de masse** (ex : plan cadastral format A4) disponible sur <http://cadastre.gouv.fr> (si possible plan au 1/200^e)
 - > Indiquer l'emplacement de la construction (coté en 3D) avec les pourcentages des pentes de toit
 - > Indiquer les réseaux d'évacuation des eaux (et le coefficient biotope)
 - > Indiquer les limites séparatives et les distances avec la construction projetée
 - > Indiquer les arbres existants maintenus et éventuellement supprimés
- **DPC 4 : Elévations + toiture + coupes cotées (état des lieux et projet)**
- **DPC 6 : Insertion du projet**
- **DPC 7 et DPC 8 : Photos de l'existant** en couleur en vue rapprochée et lointaine

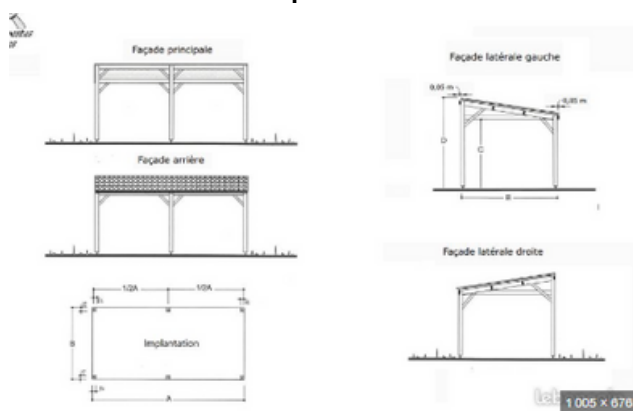
Exemples :



DPC 1 : plan de situation



DPC 2 : plan de masse



DPC 4 : élévation + toiture + coupes cotées



DPC 6 : insertion du projet



Dossier à déposer sur <https://sve.sirap.fr> (procédure obligatoire pour les personnes morales).

Aucune demande ne sera traitée par mail.

Mairie de Grézieu-la-Varenne : 16 avenue Emile Evellier 69290 Grézieu-la-Varenne

☎ 04 78 57 16 05 🌐 <http://www.mairie-grezieulavarenne.fr>

Cadastre : 165 rue Garibaldi 69003 Lyon ☎ 04 78 63 37 25 (ou 37 00) 🌐 <http://cadastre.gouv.fr>

CCVL : 27 chemin du stade 69670 Vaugneray ☎ 04 78 57 83 80 🌐 <https://www.ccvl.fr/>

> Conseils sur les projets en matière d'aménagements d'aires de déchets et d'accès véhicules

D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) – Service Sécurité Accessibilité

165 Rue Garibaldi 69003 Lyon ☎ 04 78 62 50 50 🌐 ddt-sbda-access@rhone.gouv.fr

> Conseils sur les projets en matière d'aménagements conformes aux règles d'accessibilité handicapées

D.D.T. Mornant Service Territorial Sud (STS) : 39 avenue de Verdun 69440 Mornant

☎ 04 78 44 98 00 🌐 ddt-aol@rhone.gouv.fr

> Conseils sur les projets en matière d'aménagements d'accès véhicules sur les routes départementales

C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : 6 bis Quai Saint Vincent 69001 Lyon

☎ 04 72 07 44 55 🌐 <https://caue69.fr/>

> Conseils gratuits sur les projets de construction pendant ou avant l'instruction du permis de construire

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes – Service Régional de l'Archéologie / le

Grenier d'Abondance : 6 quai St Vincent 69 283 Lyon Cedex ☎ 01 04 72 00 44 50 🌐 <https://www.culture.gouv.fr>

> Toute découverte fortuite de vestiges archéologiques au cours des travaux doit être signalée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

AIDES FINANCIÈRES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

A.D.I.L. (Association Départementale Information Logement) : 9 Rue Vauban 69006 Lyon

☎ 04 78 52 84 84 🌐 <https://www.adil69.org>

A.N.A.H (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) : 165 rue Garibaldi 69003 Lyon ☎ 04 78 62 54 98

ADEME (Agence de la Transition Ecologique) : 🌐 <https://www.ademe.fr/direction-regionale/auvergne-rhone-alpes/>

CONSULTATION DES RÈGLES D'URBANISME

Documents d'urbanisme et annexes (Mairie) : 🌐 <http://www.mairie-grezieulavarenne.fr>

Géoportail : 🌐 <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Géorisques : 🌐 <https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi>

CONSEILS JURIDIQUES

France services Vaugneray : 5 Place du marché 69670 Vaugneray ☎ 04 87 24 28 34 🌐 efs@vaugneray.com

Consultations gratuites des avocats : 67 rue Servient 69003 Lyon (nouveau palais) ☎ 04 72 60 72 72

Maison de la justice et du droit : 32 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon ☎ 04 78 74 00 42

> Accueil gratuit pour l'accès au droit (point-justice), la résolution amiable des litiges...